




VILLE DE QUÉBEC
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE IV
LOTS NUMÉROS 3282822, 3282823 ET 3282824 -
TERRITOIRE SUR LEQUEL DES PLANS DE CONSTRUCTION PEUVENT ÊTRE APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.2V.Q. 4 No du plan : RCA2VQ4PC02
 Préparé par : M.M. Échelle : 1:500

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

